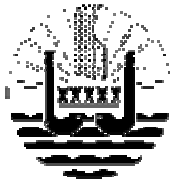


ASSEMBLÉE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE



AUDITIONS

COMMISSION D'ENQUÊTE

chargée de recueillir tous
éléments d'information sur les
conséquences des essais
nucléaires aériens entre 1966
et 1974 pour les populations
de la Polynésie française

M. John Taroanui Doom
Audition du 12 novembre 2005

M. John Taroanui Doom a été Secrétaire Général de l'Eglise Evangélique de Polynésie française de 1971 à 1988

La Commission : En tant que responsable d'Eglise, quelles étaient vos préoccupations particulières au moment de l'implantation du CEP : bouleversement moral, économique, social, religieux (liberté des mœurs, afflux de l'argent, risque de déstabilisation des familles, oubli des valeurs culturelles et religieuses propres aux Polynésiens...

M. John Taroanui Doom : Ma grande préoccupation était l'arrivée massive du personnel du CEP et l'impréparation du peuple polynésien devant ce projet imposé par l'Etat sans que le peuple n'y comprenne rien et surtout construit à côté de lui, en l'utilisant comme main d'œuvre. Dès le départ les autorités militaires ont fait miroiter l'appât de l'argent. Cette arrivée massive d'un grand nombre de personnels masculins, allait créer tôt ou tard « une bombe sociale ». C'est ce qui est arrivé : des familles désunies, séparées, longues absences des pères de famille, déstabilisation des familles. Une autre préoccupation était que l'Eglise était considérée comme opposée à l'installation du CEP en Polynésie, cela à travers la publication dans le mensuel de langue française « Le Lien » en 1963 demandant une enquête « commodo et incommodo » sur la présence et l'installation du CEP. Cette année là on parlait d'une installation aux îles Gambier. Cet article a fait que le Chef de l'Etat français, le Général de Gaulle, a interdit de séjour en Polynésie, le pasteur Jean Adnet, auteur de l'article et responsable du mensuel de la paroisse de langue française de la paroisse de Bethel. Je me souviens, le plus jeune et nouveau membre du Synode en 1963 d'avoir contribué à faire circuler une pétition en faveur du retour du pasteur Jean Adnet, pétition adressée au Président de la République par le Président de la Fédération protestante de France, le pasteur Marc Boegner. Son crime ? Avoir demandé une enquête commodo et incommodo, demander l'avis du peuple ! Le pasteur Jean Adnet a pu heureusement revenir au Fenua en 1964.

La Commission : Quelles étaient vos relations avec vos homologues en Métropole, dans le Pacifique ou au niveau international, notamment vos réactions à propos de certaines mises en garde des hautes autorités religieuses (Vatican, Conseil Œcuménique des Eglises) à propos des armes et des expériences nucléaires ?

M. John Taroanui Doom L'Eglise Evangélique de Polynésie naissante (1er septembre 1963), était en relation avec la Société Evangélique des Missions de Paris (SMEP), dont elle venait de recevoir sa pleine autonomie. L'Eglise de Polynésie comptait beaucoup sur la SMEP pour relayer ses préoccupations quant à l'installation du CEP. Dans le Pacifique, la Conférence des Eglises du Pacifique (PCC) avait un programme d'éducation pour ses Eglises membres sur les essais nucléaires. Je voudrais ici rappeler et rectifier une fausse information selon laquelle « l'Eglise Evangélique de Polynésie est seulement contre les essais nucléaires français » ; c'est complètement faux. En 1961 alors que la France n'avait pas encore décidé de faire procéder à des essais nucléaires dans le Pacifique, l'Eglise avec la première Conférence des Eglises du Pacifique à Malua Samoa, protestait

contre les essais nucléaires américains aux îles Marshall. Une Eglise chrétienne ne peut pas et ne sera jamais d'accord avec la préparation une arme à destruction massive.

D'un autre côté, le reproche fait à l'Eglise c'est son silence sur les essais nucléaires, par ce qu'elle ne faisait pas de déclaration publique sur son opposition aux essais nucléaires. Je voudrai rappeler ici qu'effectivement l'Eglise n'a pas voulu rendre public son opposition aux essais, car le Président Raapoto ne voulait pas revivre la division de l'Eglise au Référendum de 1958 quelques années plutôt. En effet à cause des prises de position de certains pasteurs et missionnaires en faveur du OUI, cela a fini par des scissions dans l'Eglise, ces divisions existent encore aujourd'hui. Mais la grande idée du Président Raapoto était de développer à l'intérieur de l'Eglise des études bibliques sur les thèmes de la Paix, de la Justice. Il donnait lui-même ces études bibliques au Foyer de Paofai ouvertes à tous, avant son décès en 1976, plus de 300 personnes participaient régulièrement à cette prise de conscience de la responsabilité des chrétiens et de dénoncer ce qui est contraire à l'amour de Dieu.

Au niveau international, l'Eglise a beaucoup bénéficié des conseils et du soutien du Conseil Œcuménique des Eglises (COE), par des études et rapports que le COE avait déjà entrepris et écrit sur les essais nucléaires américains aux îles Marshall. Le Vatican et le COE ont souvent publié ensemble des mises en garde à l'endroit des Nations nucléaires et à l'adresse des Nations Unies. Cette documentation a beaucoup aidé les Eglises du Pacifique et par la même à ses programmes destinés aux Eglises du Pacifique.

Il faut aussi dire qu'à l'intérieur de l'Eglise, il y avait des pressions pour que les autorités prennent position contre les essais nucléaires. Le pasteur Samuel Raapoto, premier Président de l'Eglise a plus favorisé l'enseignement, l'information à l'intérieur de l'Eglise.

Nommé Secrétaire Général de l'Eglise en 1971, bénéficiant de mon expérience internationale, j'ai été chargé par l'Eglise de la représenter au COE, à la CEVAA et au PCC et la question des essais nucléaires français en Polynésie était toujours présente dans ces réunions. Mes interlocuteurs du Pacifique étaient plus au courant que moi des dernières informations sur tel et tel essai, tellement que ici en Polynésie rien ne filtrait.

La Commission : Lorsque le CEP s'est installé, des personnels religieux ont été détachés, notamment par les Armées, pour répondre aux besoins religieux des personnels sur les sites d'essais ? Etiez vous associé à la désignation des aumôniers militaires ? quelles relations entreteniez vous avec ces aumôniers ?

M. John Taroanui Doom : Concernant la nomination des aumôniers militaires, l'Eglise n'a jamais été consultée et même sur le principe, l'Eglise ne comprenait pas la présence d'un aumônier militaire à Tahiti. Il y a assez de paroisses pour accueillir les militaires protestants (peu nombreux dans l'Armée) en particulier dans la paroisse de langue française. Pour notre communauté Chinoise, à la suite du décès du Pasteur Bach, missionnaire français qui a vécu longtemps en Chine, nous avons demandé à la SMEP un pasteur sachant le chinois. L'aumônerie protestante aux Armées de France a alors envoyé un pasteur aumônier Vietnamiens, qui s'occupa aussi de la communauté chinoise. A cause de son comportement étrange et de son tempérament particulier avec cette communauté chinoise du Jourdain, il est arrivé à la diviser ce qui fait qu'il y a aujourd'hui deux communautés religieuses chinoises différentes. Pour exemple, cet aumônier aux armées, avait une curieuse manie de se « draper dans un drapeau français » !

Un accord avec le pasteur de la paroisse de Pirae dans les années 70, a fait que l'aumônier aux armées fréquentait plus particulièrement cette paroisse et présidait de temps en temps le culte dominical. La direction de l'Eglise dans les 80 et 90 a eu à faire des mises au point concernant les relations entre l'Eglise et l'aumônerie protestante aux Armées.

La Commission : Avec afflux de personnels métropolitains (notamment les familles des personnels militaires) à Tahiti principalement, comment avez-vous répondu à la demande religieuse de ces fidèles ?

M. John Taroanui Doom : Il faut préciser qu'à l'inverse de l'aumônerie catholique aux Armées, l'aumônerie protestante est très peu présente au CEP, ou tout au moins les protestants ne se manifestaient pas beaucoup. Est-ce à cause des prises de positions de l'Eglise contre les essais nucléaires ?

Concernant les travailleurs polynésiens protestants sur les sites, ce sont les diacres des différents archipels qui travaillaient à Moruroa qui s'occupaient des services dominicaux. Le CEP a par la suite construit un lieu de culte à Moruroa pour le Service catholique et protestant.

La Commission : Avez-vous eu, votre Eglise a-t-elle eu des difficultés dans ses relations avec les autorités responsables des essais, avec les représentants de l'Etat ?

M. John Taroanui Doom : Officiellement l'Eglise Evangélique n'avait pas de relation établie avec les Responsables des essais nucléaires, sauf à l'occasion de cérémonie officielles du Pays. J'ai été personnellement confronté à l'Amiral Montpellier, Commandant les Forces Armées en Polynésie. Il voulait me persuader du bienfait des essais nucléaires pour la défense de la France et que des mesures exceptionnelles avaient été mises en place pour protéger la population polynésienne. A ma question « Amiral vous savez ce qui s'est passé à Mangareva le 2 juillet 1966 ? » Avec un air surpris de me répondre : « Mais qu'est ce qui s'est passé à Mangareva le 2 juillet, il ne s'est rien passé. » Lorsque je lui dis : « Vous savez que le nuage radioactif est passé à Rikitea et que le taux de radioactivité est monté ? » Sa réponse a été immédiate : « M. Doom les doses n'ont dépassé les normes admises. » Je lui répondis : « Amiral votre réponse me suffit, vous admettez que la radioactivité a changé ». « Vous êtes de mauvaise foi, M. Doom ! » Voilà un aperçu de mes relations avec les autorités militaires.

Il y a malheureusement d'autres faits beaucoup plus sournois. Avec les autorités de l'Etat, gouverneurs et Hauts Commissaires, les contacts se faisaient plutôt par l'intermédiaire des agents des Renseignements généraux qui se préoccupaient des déclarations de l'Eglise par son Synode concernant les essais nucléaires.

La Commission : Aujourd'hui, pensez vous que la période des essais nucléaires a contribué à faire entrer dans la modernité la population de Polynésie ? Selon vous, quelles seraient les dispositions, recommandations, orientations... à mettre en œuvre pour que les bouleversements liés à l'implantation du CEP puissent contribuer à ce que les polynésiens puissent devenir acteurs de leur propre développement.

M. John Taroanui Doom : Il est certain que la période des essais nucléaires a bouleversé la vie traditionnelle du peuple. L'argent avant l'installation du CEP n'avait pas autant d'emprise dans la vie du Polynésien, il vivait en grande partie des ressources de la terre et de la mer. L'irruption du CEP dans la vie polynésienne a créé l'exode des populations des îles et aussi des districts pour venir s'entasser à Papeete et dans sa banlieue. L'attraction de tout ce qui brille et l'appât de l'argent ont vite fait de transformer les comportements de la population de base. Les demis et les commerçants sont ceux qui ont profité de la manne nucléaire.

Comment y remédier aujourd'hui, ce sera très difficile. Certainement la première chose à faire, c'est de « dépolluer » les esprits et les attitudes, redonner confiance au Polynésien, lui redonner sa dignité. Beaucoup de Polynésiens se sentent mal dans leur peau, car ils n'ont pas été des acteurs de ces transformations mais des exécutants d'un mal développement qui n'a pas été pensé pour eux.

Une chose certainement lui redonnerait le moral et le goût de se réapproprier son destin, c'est qu'il puisse trouver et sentir autour de lui qu'il a sa place dans son pays et que les conditions de sa réussite dépendent de lui. Il faut qu'il puisse s'expliquer, débattre dans sa langue.

Il est heureux aujourd'hui que le nouveau gouvernement soit à l'écoute des préoccupations des anciens travailleurs de Moruroa, en particulier concernant leur santé, et les conséquences sur l'environnement. La Commission d'enquête de l'Assemblée de Polynésie est un acte politique fort, tout comme la création du Conseil d'orientation mise en place par le Gouvernement de M. Oscar Temaru. Enfin la France doit reconnaître que les 30 années d'essais nucléaires, ont contaminé la flore et la faune, qu'une grande partie des travailleurs des sites et les populations des îles environnantes souffrent de maladies imputables aux essais nucléaires. La France doit mettre en place dans les meilleurs délais des mécanismes pour répondre aux conséquences en Polynésie de ses essais nucléaires, en particulier une caisse de compensation pour les victimes.